

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE
COMMUNE DE MOUSSAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2014 n° 63/2014

DATE DE CONVOCATION : 12 décembre 2014

OBJET DE LA DELIBERATION :
PRESTATION D'INGENIERIE – MARCHE A BONS DE COMMANDE

L'an deux mille quatorze et le dix sept décembre à 18h15, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Claude CODORNIU, Maire.

12 membres présents : Claude CODORNIU, Christine CHORIN MONIE, François CHATELARD, Marie-France MONTOSSON, Elie PUIG, Martine ROUBY, Cédric LIGNON, Sébastien GARCIA, Bénédicte FOURCAULT, Jean-Luc MOREL, Virginie GALLAND, Henri OLIVE.

6 procurations : Pierre VERA à Bénédicte FOURCAULT, Jacqueline GLEIZES à Marie-France MONTOSSON, Carole SARDA à Christine CHORIN, Simon WEICKMANN à Virginie GALLAND, Christiane SALSEGNAC à Henri OLIVE, Pascale MARIOT à Cédric LIGNON.

Absent excusé : Jean-Paul SCHEMBRI.

Secrétaire de séance : Elie PUIG.

Nombre de conseillers en exercice :	19	Pour :	18
Présents ou représentés :	18	Abstention :	0
Votants :	18	Contre :	0

Vu l'importance du conseil et de l'assistance technique nécessaire dans le cadre des divers travaux ou ouvrages qui peuvent être réalisés annuellement par une collectivité publique dans des délais relativement courts, et considérant que la formule des marchés à bons de commande actuellement en vigueur amène une facilité d'utilisation qui ne peut qu'améliorer la prise de décision, il apparaît opportun de lancer un marché à bons de commande de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation d'études et de suivi de travaux d'infrastructures de voirie, d'aménagements d'espaces publics et ouvrages de génie civil.

Une consultation auprès de plusieurs cabinets d'ingénierie pourrait donc être lancée.

Les missions pouvant être potentiellement commandées à l'opérateur retenu seront donc notamment les suivantes :

- DIAG - Études de diagnostic ;
- EP - Études préliminaires ;
- AVP - Études d'avant projet ;
- PRO - Études de Projet ;
- ACT - Assistance pour la passation du Contrat de Travaux ;
- VISA - Examen de conformité au projet ;
- DET - Direction de l'exécution des contrats de Travaux ;
- OPC - Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier ;
- AOR - Assistance aux opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

Ce marché sera conclu pour une durée initiale d'une année à compter de la date de réception de la notification par le titulaires et reconductible trois fois, soit un délai maximum du marché de quatre ans.

Le montant minimum annuel pourrait être de 15 000 € HT. Il n'y a pas de montant maximum.

Les dépenses relatives aux bons de commande de ce marché seront imputées sur les crédits ouverts au budget principal des exercices considérés, ceci au fur à mesure de leur émission.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Article 1 – **ADOpte** le principe de réalisation de ces prestations sous forme de marché à bons de commande,

Article 2 – **ACCEPTE** de lancer une procédure de consultation de type « à bons de commande » auprès de trois cabinets d'ingénierie pour des missions de maîtrise d'œuvre en application des articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics,

Article 3 – **AUTORISE** le Maire à signer le marché à intervenir, avec le cabinet et pour le montant retenu par la Commission d'Appel d'Offres.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture
de Narbonne, le 25/3/15
et de sa publication le 25/3/15



Claude CODORNIU

